



COMITE D'ACTION DE POITIERS-OUEST

Le Président :
Roland BREVET

Poitiers le 26 janvier 2011

A Monsieur le DEPUTE MAIRE
De la ville de POITIERS

Ref : votre lettre du 24/01/2011
Objet : construction du viaduc des Rocs

Monsieur le Député Maire,

Suite à votre lettre, citée en référence, nous avons l'honneur de vous faire par de nos remarques concernant la construction du viaduc des Rocs et la circulation rue de la Roche.

Viaduc des Rocs : prévoir un accès au parking Toumaï pour les voitures, nous semble nécessaire, il aurait pour effet de désengorger Pont Achard, la Porte de Paris, de rentabiliser le parking et favoriser l'accès des piétons au centre ville. La sortie du parking serait maintenue boulevard du Grand Cerf.

Rue de la Roche: laisser la circulation à double sens avec interdiction d'emprunter la partie haute, comprise entre la rue du Clos de la Roche et l'Avenue de Nantes « sauf riverains ».

Organiser du stationnement, pour les habitants de la rue, dans la partie basse.

Faire descendre le bus par L'Avenue de Nantes serait une autre solution, elle aurait pour effet de résoudre le problème du stationnement.

Dans l'attente de nous rencontrer, veuillez agréer, Monsieur le Député Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président

Roland BREVET